



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE
ET DU LOIRET

ARRETE PREFECTORAL
REGIONAL
en date du 30 SEP. 2008
enregistré le 30 SEP. 2008
sous le numéro 08-189

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté n°07-101 du 29 mai 2007 modifiant la composition
de la Commission Locale de l'Eau du SAGE
de la Nappe de Beauce et des milieux aquatiques associés

LE PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE
PRÉFET DU LOIRET
PRÉFET COORDONNATEUR DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L 212-1, L 212-3 à L 212-11,

VU les articles R 212-26 à R 212-48 du code de l'environnement modifiés par le décret n°2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux,

VU l'arrêté interpréfectoral n°99-007 du 13 janvier 1999, fixant le périmètre d'élaboration du S.A.G.E. de la nappe de Beauce,

VU l'arrêté préfectoral n°07-101 du 29 mai 2007 modifiant la composition de la Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E. de la nappe de Beauce,

VU les désignations des associations départementales des maires et des conseils généraux concernés,

VU les propositions des différents organismes consultés,

CONSIDÉRANT qu'à la suite des élections municipales et cantonales d'avril 2008, il y a lieu de procéder à la modification de la composition de la commission locale de l'eau du S.A.G.E. de la nappe de Beauce,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'intégrer un représentant de l'Etablissement Public Loire et un représentant du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse,

SUR proposition du Secrétaire Général pour les affaires régionales du Centre,

ARRÊTE

Article 1 :

La composition de la commission locale de l'eau est portée de 72 à 76 membres répartis comme suit :

- 38 membres pour le collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux,
- 19 membres pour le collège des usagers, riverains, organisations professionnelles et associations,
- 19 membres pour le collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics.

Article 2 : La composition de la Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E. de la nappe de Beauce est la suivante :

1°) Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (38 membres)

a) représentant du Conseil Régional d'Ile-de-France

Titulaire	Suppléant
Mme Anny POURSIKOFF Conseillère Régionale	M. Didier FISCHER Conseiller Régional

b) représentants du Conseil Régional du Centre

Titulaires	Suppléants
M. Gérard BRETEAUX Conseiller Régional	Mme Birgitta HESSEL Conseillère Régionale
M. Jean-Marc ROUSSEAU Conseiller Régional	M. Loïs LAMOINE Conseiller Régional

c) représentants des Conseils Généraux

d'Eure et Loir :

Titulaires
M. Jean-François MANCEAU Conseiller Général canton d'Illiers-Combray
M. Michel DEPRES Conseiller Général canton de Maintenon

de Loir-et-Cher :

Titulaire
M. Bernard DUTRAY Conseiller Général canton d'Ouzouer-le-Marché

du Loiret :

Titulaires
M. Marc GAUDET Conseiller Général canton de Pithiviers
M. Michel GRILLON Conseiller Général canton de Beaune-la-Rolande
M. Philippe PAILLET Conseiller Général canton d'Artenay

de Seine-et-Marne :

Titulaire
M. Jean DEY Conseiller Général canton Châtelet-en-Brie

des Yvelines :

Titulaire
M. Pierre AMOUROUX Vice-Président

de l'Essonne :

Titulaire
M Jean-Loup ENGLANDER Conseiller Général canton de Saint-Michel-sur-Orge

d) représentants des communes**d'Eure-et-Loir :**

Titulaires
M. Jean-Michel DUBIEF Maire de Ouarville
M. Philippe GAUJARD Maire de Fontenay-sur-Conie
M. Jean-François ROBERT Maire de Viabon
M. Dominique IMBAULT Maire de Villiers-Saint-Orien

de Loir-et-Cher :

Titulaires	Suppléants
M. François COCHET Maire de Villeromain	M. Dominique DHUY Maire de Nourray
M. Jean-Pierre JOURDAIN Maire de Faye	M. Jean GAUTHIER Maire de Lorges

du Loiret :

Titulaires
M Daniel COSSU Maire d'Aschères-le-Marché
M. Jean FOUQUET 1 ^{er} Adjoint au Maire de Nargis
M. James BRUNEAU Maire de Sermaises
M. Claude FOUASSIER Maire d'Ouzouer-sous-Bellegarde
M. Francis PERON Maire de Bouzonville-aux-Bois
M. Jean-Claude NAIZONDARD Maire de Vitry-aux-Loges

de Seine-et-Marne :

Titulaire
M. Hugues MONCEL Maire de Beaumont-du-Gâtinais

des Yvelines :

Titulaire
M. Roland BONNET Maire de Ponthévrard

de l'Essonne :

Titulaires
M. Claude VANNIER-RUHIER Maire du Val-St-Germain
Mme Geneviève COLOT Maire de St-Cyr/Dourdan
M. Jacques JOFFROY Maire adjoint de Chevannes

e) représentants des établissements publics locaux et de coopération intercommunale**de la région Centre :**

Titulaire
M. Jean-Pierre HURTIGER Etablissement Public Loire

d'Eure-et-Loir :

Titulaire
M. Yves CHENU Vice-Président C.C. Beauce d'Orgères

de Loir-et-Cher :

Titulaire
M. Bernard PILLEFER Président de la CC. Haut-Vendômois

du Loiret :

Titulaires
M Georges GARDIA Président CC. des Quatre Vallées
Mme Monique BEVIERE Présidente du Syndicat Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

de Seine-et-Marne :

Titulaire	Suppléant
M. Alain RENAULT Président Commission Environnement PNR Gâtinais Français	M. Henry MEIER Délégué titulaire PNR Gâtinais Français

de l'Essonne :

Titulaire	Suppléant
M. Patrick REDON Président S.I. Boutigny, Vayres/Essonne	M. Daniel CIRET Président S.I. Vallée Haute Juine
M. Xavier DUGOIN Président du Syndicat Intercommunal de l'Assainissement et de la restauration des cours d'eau (SIARCE Essonne aval)	

des Yvelines :

Titulaire
M Michel MITHOUARD PNR Haute Vallée de Chevreuse

2°) Collège des représentants des usagers, riverains, organisations professionnelles et associations (19 membres)

a) représentants des Chambres d'Agriculture :

d'Eure-et-Loir :

Titulaire	Suppléant
M. Philippe LIROCHON Président	M. Patrice JOSEPH Membre

de Loir-et-Cher :

Titulaire	Suppléant
M. Benoît LONQUEU Membre	M. Pierre CORMIER Membre

du Loiret :

Titulaire	Suppléant
M. Xavier BEULIN Président	M. Vincent LECOQ Membre

de Seine-et-Marne :

Titulaire	Suppléant
M. Claude GENDROP Membre	M. Claude COME Membre

d'Ile-de-France (départements Yvelines et Essonne) :

Titulaire	Suppléant
M. Christophe HILLAIRET Président	M. Alexandre PELE Membre

b) représentants des Associations des irrigants :

d'Eure-et-Loir :

Titulaire	Suppléant
M. Frédéric DELANGLE 2è vice-président Association des irrigants d'Eure et Loir	M. Didier TIERCELIN Membre du Conseil d'Administration Association des irrigants d'Eure et Loir

du Loiret :

Titulaire	Suppléant
M. Jean-Marc LELUC Président Association des irrigants Loiret	M. Rémi DUMERY Membre Association des irrigants Loiret

c) représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Centre :

Titulaire	Suppléant
M. Patrick RATISSEAU Membre C.R.C.I. Centre	M. Patrick RASSINOUX Membre C.R.C.I. Centre

d) représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Ile-de-France :

Titulaire
M. Patrick DEVERGIES Membre C.R.C.I. Ile-de-France

e) représentants des Associations de riverains

de la Région Centre :

Titulaire	Suppléant
M. Jean-Louis POSTE Président Association Mauves Vivantes	Jean-Pierre HOUILLE Administrateur Association Mauves Vivantes

de l'Essonne :

Titulaire	Suppléant
M. Etienne MAURICE Directeur de la Commission exécutive d'entretien de la rivière l'Essonne et de ses affluents	M. Marcel LUCAS Directeur adjoint de la Commission exécutive d'entretien de la rivière l'Essonne et de ses affluents

f) représentants des Fédérations d'associations agréées pour la pêche et la protection des milieux aquatiques

de la Région Centre :

Titulaire	Suppléant
M. Régis PETROT Président Fédération Loiret	M. Pierre FETTER Membre Fédération Eure-et-Loir

de l'Essonne :

Titulaire	Suppléant
M. Armand CHARBONNIER Vice président Fédération Essonne	M. Serge GIBOULET Président Fédération Essonne

g) représentants des Associations de protection de l'Environnement :**de la Région Centre :**

Titulaire
M. Cyrille RENARD Directeur de Nature Centre

d'Eure-et-Loir :

Titulaire	Suppléant
M. Pascal GARROS Membre d'Eure-et-Loir Nature	Mme Marlène ROUSSEAU Membre d'Eure-et-Loir Nature

de la Région Ile-de-France :

Titulaire	Suppléant
M. Gilles NAUDET Membre Ile-de-France Environnement	Mme Liliane ELSEN Présidente Ile-de-France Environnement

de l'Essonne :

Titulaire	Suppléant
M. Jean-François POITVIN Administrateur Essonne Nature Environnement	M. Daniel JOUANES Administrateur Essonne Nature Environnement

h) Associations des consommateurs :**de la Région Centre :**

Titulaire	Suppléant
M. Georges KIRGO Membre UFC Que Choisir	M. Jacques LE GALL Membre UFC Que Choisir

de la Région Ile-de-France :

Titulaire	Suppléant
M. Jean LACROIX Membre Consommation Logement Cadre de Vie Essonne	Mme Catherine HARISTOY Déléguée nationale Union Féminine Civique et Sociale Ile-de-France

3°) Collège de l'Etat et de ses établissements publics (19 membres)

- M. le Préfet de la Région Centre, coordonnateur du bassin Loire-Bretagne ou son représentant,
- M. le Préfet de la Région Ile-de-France coordonnateur du bassin Seine-Normandie ou son représentant,
- M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt d'Eure-et-Loir ou son représentant,
- M. le Directeur Départemental de l'Equipement et de l'Agriculture de Loir-et-Cher ou son représentant,
- M. le Directeur Départemental délégué de l'Agriculture et de la Forêt du Loiret ou son représentant,
- M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de l'Essonne ou son représentant,
- M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de Seine-et-Marne ou son représentant,
- M. le Directeur Départemental de l'Equipement et de l'Agriculture des Yvelines ou son représentant,
- M. le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt du Centre ou son représentant,
- M. le Directeur Régional de l'Environnement du Centre ou son représentant,
- M. le Directeur Régional de l'Environnement d'Ile-de-France ou son représentant,
- M. le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales du Centre ou son représentant,
- M. le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales d'Ile-de-France ou son représentant,
- M. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement du Centre ou son représentant,
- M. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement d'Ile-de-France ou son représentant,
- M. le Directeur Régional de l'Office National des Forêts du Centre ou son représentant,
- M. le Délégué interrégional de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques Centre et Poitou-Charentes ou son représentant,
- M. le Directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ou son représentant,
- M. le Directeur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ou son représentant.

Article 3 : Le mandat des membres de la Commission Locale de l'Eau autre que les représentants de l'Etat expire le 29 mai 2013.

Ils cessent d'en être membres s'ils perdent les fonctions en considération desquelles ils ont été désignés.

Les membres titulaires désignés antérieurement à la publication du décret n°2007-1213 du 10 août 2007 disposent de suppléants identifiés à l'article 2.

Ils obéissent aux règles de fonctionnement suivantes :

Les suppléants pourvoient au remplacement des membres titulaires empêchés, démis de leur fonctions ou décédés, pour la durée du mandat restant à accomplir.

Titulaires et suppléants n'ont pas la possibilité en cas d'empêchement, de donner mandat à un autre membre de la Commission Locale de l'Eau.

Les titulaires désignés postérieurement à la publication du décret n°2007-1213 du 10 août 2007 ne disposent pas de suppléant.

Ils obéissent aux règles de fonctionnement suivantes :

En cas d'empêchement, un membre peut donner mandat à un autre membre du même collège. Chaque membre ne peut recevoir qu'un seul mandat.

En cas de vacance, pour quelque cause que ce soit d'un membre de la commission, il est pourvu à son remplacement dans les conditions prévues pour sa désignation, dans un délai de deux mois à compter de cette vacance, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de l'Essonne, des Yvelines, de Seine-et-Marne, de Loir-et-Cher, d'Eure-et-Loir et du Loiret. La liste complète des membres de la commission est consultable sur le site internet du SAGE Beauce à l'adresse suivante : <http://www.sage-beauce.fr> ainsi que sur le site GEST'EAU : <http://www.gesteau.eaufrance.fr>.

Article 5 : M. le Secrétaire Général pour les affaires régionales du Centre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacun des membres de la Commission.

Le Préfet de la Région Centre,
Coordonnateur du bassin Loire-Bretagne

SIGNÉ

Jean-Michel BÉRARD